**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger

**Band:** 28 (2001)

Heft: 1

Inhaltsverzeichnis

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

#### SOMMAIRE

## Caisses malades

Dans nos jeunes années, nous trouvions les caisses maladie formidables. Lorsque nous allions chez le médecin, il envoyait sa facture à la caisse et à peine étions-nous à nouveau sur pied que la facture était déjà réglée. Aujourd'hui, cette facture nous est adressée personnellement et nous nous étonnons de constater le prix élevé de la médecine et des appareils ainsi que la part modique de la consultation. Mais ce rapport va changer: le médecin qui prend le temps d'écouter attentivement, de bien expliquer, sera mieux rémunéré que le technocrate qui traite nos maux à la chaîne.

Nous craignons le médecin, car il met le doigt sur ce qui ne va pas: «Votre nourriture est trop grasse et vous fumez trop». Il a raison. Mais nous préférons la pharmacienne, car elle se borne généralement à nous demander ce que nous désirons. Dès cette année, elle reçoit même une indemnité pour les conseils dispensés. Et elle peut même se permettre de nous proposer des produits avantageux. Mais les apparences sont trom-

peuses et les choses ne sont pas réglées pour autant.

Car si nous avons la chance de bénéficier de bons conseils et de soins appropriés, nos caisses maladie,



Alice Baumann

# «La Suisse deviendra-t-elle un bazar pharmaceutique?»

elles, sont de plus en plus malades. Malgré la hausse des primes – qui représentent jusqu'à 20% du budget ménager – elles n'ont pas de quoi payer le volume croissant des prestations et des produits. Et il y a toujours trop d'hôpitaux, trop de cabinets médi-

caux, trop de pharmacies et toujours davantage de médicaments. Les salaires du personnel soignant augmentent – à juste titre d'ailleurs, car pourquoi les infirmières devraient-elles travailler pour trois fois rien? Les médicaments sont de plus en plus chers, en dépit de la libération des prix, parce que les coûts de la recherche pharmaceutique ne font que croître et qu'il faut par ailleurs honorer la prestation du pharmacien.

Notre système de santé est onéreux et, comme nous sommes un Etat social, nous payons notre part de la facture de près de 40 milliards de francs qu'il en coûte à la Suisse. Le consommateur dénonce la pilule amère du commerce de la santé, dont profite toutefois l'économie. La suppression du cartel des médicaments a accentué la course aux parts de marché. Depuis le début de cette année, le prix d'un analgésique délivré sur ordonnance peut différer d'un tiers selon qu'il est obtenu en ville ou dans un village de montagne. La Suisse se transformera-t-elle en bazar pharmaceutique? La réponse est aux clients.

Les caisses maladie établies n'ont pas échappé aux mutations. La hausse des primes leur a fait perdre des milliers de membres, partis pour des établissements plus avantageux qui ont poussé comme des champignons. Mais leur potion s'est avérée moins magique qu'il n'y paraissait et nombre d'entre elles se sont trouvées en proie à des difficultés de trésorerie telles qu'elles ont dû être reprises. Et, aujourd'hui, même les grandes caisses souffrent de phtisie.

Le dénouement est tout tracé: tout le monde se plaint des coûts, mais personne ne fait quoi que ce soit pour briser ce cercle vicieux. Il paraît peu probable que la mode de l'automédication et des groupes d'entraide, ou un rapport plus direct entre médecin et patient, ou encore la commande électronique de médicaments, feront tomber la température de ce marché, qui comporte des risques comme des effets secondaires. Pour l'heure, nous n'avons ni diagnostic, ni thérapie. Il ne reste qu'à souhaiter que le patient ne sombre pas de la somnolence dans le coma.

Alice Baumann



# REVUE SUISSE

La Revue Suisse, qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 28e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en plus de 20 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 355 000 exemplaires. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an.

Rédaction: Lukas M. Schneider (LS), Organisation des Suisses de l'étranger (responsable); Alice Baumann (AB), Bureau de presse Alice Baumann Conception; Isabelle Eichenberger (IE), Radio Suisse Internationale/Swissinfo; Pablo Crivelli (PC), Agence Télégraphique Suisse; Patricia Messerli (MPC), rédactrice des communications officielles, Service des Suisses de l'étranger, DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: Pierre-André Tschanz.

Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16, tél. +41 31 351 61 00, fax +41 31 351 61 50. CCP 30-6768-9.

Impression: Buri Druck AG, CH-3084 Wabern.

Changement d'adresse: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne. Merci.

Internet: http://www.revue.ch e-mail: revue@aso.ch